

COMPTE-RENDU REUNION CD94 natation artistique

Samedi 11 Septembre 2021

Présents : M. Mantey (VGA), Gisèle Crouzilles (VGA), Capucine (VGA), Karine Siloret (US Alfortville), Noémie Leblond (Elan Chevilly)

1/ Tour de table

Petit point sur la reprise de chaque club, les entraîneurs, les créneaux...

La VGA attend une confirmation officielle de ses créneaux. Alfortville a toujours autant de mal à obtenir des créneaux et doit souvent se contenter de 2 lignes d'eau ce qui n'est pas optimal en synchro.

Pas de perte majeure chez les licenciés ce qui est plutôt rassurant et la demande pour de nouvelles inscriptions est même assez conséquente.

2/ Déroulement des compétitions

Afin de relancer la dynamique du département et redonner du sens à notre activité et à la pratique des nageurs.

Les parents ne seront pas admis dans l'enceinte des piscines accueillant la compétition.

Les personnes de 12 ans et plus devront présenter le pass sanitaire pour pouvoir nager/entraîner/juger.

Les compétitions se dérouleront comme à l'accoutumée avec un ordre de passage aléatoire sauf contre-indication de la municipalité qui nous prêtera la piscine...A ce moment là les nageurs passeront club par club et nous limiterons le brassage au maximum mais resteront en présentiel autant que possible !

3/ Calendrier

- Dimanche 21 nov 2021 : juge arbitre Noémie, engagement à envoyer avant le lundi 8 Nov. noemie.leblondlone@gmail.com
- Dimanche 16 janvier 2021 : juge arbitre Karine, engagement à envoyer avant le lundi 3 janvier à kpontault@gmail.com
- Dimanche 20 Mars 2022 : juge arbitre Mélodie ou Noémie, engagement à envoyer avant le lundi 7 Mars à meloxo@hotmail.fr et noemie.leblondlone@gmail.com

Nous sommes dans l'attente des confirmations de piscine. Je reviens vers vous dès que Alfortville et Saint Maur auront des retours pour éventuellement accueillir les compétitions. Le cas échéant Chevilly recevra les compétitions.

- Dimanche 15 Mai : Gala départemental Chantal Darquié

Nous optons pour un événement festif qui doit servir de préparations aux compétitions à venir mais sans jugement. L'objectif est de relancer la cohésion au sein du département et de mener enfin une action collective en natation artistique.

Je vais faire des demandes sur les piscine du KB, de Villejuif, l'Hay les roses et chaque nageur recevra un petit cadeau (à déterminer).

4/ Point sur le règlement

- L'ENF concerne les enfants nés en 2013 et après
- 2 épreuves dont les imposées suffisent pour valider un niveau en synchro découverte et synchronat
- Un nageur ayant validé une épreuve dans un niveau pourra alors se présenter dans la même épreuve du niveau supérieur sans avoir validé l'intégralité du niveau précédent (ex : je valide ma danse découverte je peux présenter ma danse argent même si je n'ai pas fini le découverte)
 - ⇒ De ce fait je vous demande de tenir un suivi régulier de vos nageurs car cela va devenir complexe de savoir où ils en sont !